

THEATRE

Le procès de l'art

Le TNS présente un procès historique. A la barre des accusés, le sculpteur Brancusi qui évoquait l'idée du vol avec « L'oiseau dans l'espace ».

Breton d'origine, Eric Vignier a démarré sa carrière dans les arts plastiques avant de suivre les cours de l'Ecole de la Rue Blanche et du Conservatoire à Paris. Le comédien fit ses premiers pas sur scène à Strasbourg puis créa sa propre compagnie « Suzanne M ». A la tête depuis un an du Centre dramatique de Bretagne à Lorient, le jeune metteur en scène revient dans la région avec une pièce qu'il a montée, en 1996, pour le festival d'Avignon : « Brancusi contre Etats-Unis ».

L'ex-plasticien raconte comment il s'est plongé dans les pages hautes en couleur de la chronique judiciaire du début du siècle. « J'avais travaillé avec les acteurs de la Comédie Française pour « Bajazet » de Racine. Or, le spectacle a été perçu de façon violente. Certains ont crié à la laideur. Personnellement, je pensais qu'on avait dépassé la problématique du beau et du laid dans l'art » explique-t-il. « Plus tard, il y a eu une rétrospective sur Brancusi à Beaubourg. A l'époque, ce sculpteur ne m'intéressait pas spécialement. Et puis, je suis tombé sur les minutes intégrales du procès de Brancusi contre les Etats-Unis et ça été le déclic. Le procès posait la question essentielle : qu'est-ce que l'art ? ».

THEATRE DE L'ABSURDE

En octobre 1926, Constantin Brancusi, sculpteur français connu, originaire de Roumanie, envoie à New York une vingtaine d'oeuvres en vue de pré-



(Photo Alain Fonteray)

parer une exposition. Or, les douaniers américains refusent de leur reconnaître le statut d'oeuvre d'art, les saisissent et les taxent comme de vulgaires marchandises. C'est un tollé dans le monde de l'art. Ami de Brancusi, Marcel Duchamp mobilise ses pairs autour d'un procès qui fait beaucoup de vagues parmi l'intelligentsia,

française et américaine. Eric Vignier saisit cet événement, qui prend date, pour aborder des questions philosophiques qui lui tiennent à coeur : qu'est-ce qu'une oeuvre d'art, à quoi la reconnaît-on, qui est juge, qu'est-ce qu'un artiste ? Tout au long du procès,

les deux parties s'affrontent autour de l'objet du litige « L'oi-

seau dans l'espace ». Faut-il y voir juste du « métal d'une certaine consistance et d'un certain poids » ou une représentation subjective de l'envol ? L'élève de Rodin ne dit-il pas « C'est le vol qui a occupé toute ma vie » ? On appréciera l'art de la rhétorique développé par les avocats et la saveur d'un débat qui bascule très rapidement dans un monde de l'absurdité digne d'Ionesco. A l'issue du procès, le tribunal reconnut l'existence d'un art abstrait.

V.B.

Jusqu'au 14 décembre à 20 h, relâche dimanche et lundi, Wacken, hall 3. tél : 03.88.35.44.52.

THEATRE

STRASBOURG : S'appuyant sur le procès qui opposa, en 1926, Constantin Brancusi aux services américains des douanes qui ne considéraient pas ses sculptures comme des oeuvres d'art, Eric Vignier a imaginé avec « Brancusi contre Etats-Unis », une pièce autour des questions : Qu'est-ce qu'une oeuvre d'art ? Qu'est-ce qu'un artiste ? Qu'est-ce qui est beau ? Wacken. Jusqu'au 14 décembre à 20 h. Relâche dimanche et lundi.